

## **Session Plénière des 2 et 3 juillet 2020**

### **Rapport N°20.02.01 Compte administratif pour l'exercice 2019**

#### **Intervention de Philippe LECOQ**

Monsieur le Président, chers collègues.

Rendez-vous pris tous les ans, l'examen du compte administratif de notre collectivité au-delà de l'obligation légale prévue par les textes, c'est l'occasion de se prononcer sur les réalisations effectives de la région.

Notre région évolue dans un contexte de plus en plus difficile, le gouvernement nous prive de notre autonomie fiscale, donc de notre autonomie financière, mais ce compte administratif ce n'est pas simplement le bilan d'une situation financière, il s'analyse en regard des engagements politiques que vous avez pris, qui ont été traduits dans les budgets primitifs.

L'examen des dépenses et des recettes effectives de l'année précédente n'a jamais été véritablement vécu comme un temps fort du travail de notre assemblée.

Ce compte-administratif vaut la peine qu'on s'y arrête, il met en effet en évidence les taux d'exécutions, les difficultés, les contraintes, les enjeux qui marqueront l'avenir.

Dans ce contexte vos ambitions se heurtent aux contraintes budgétaires et nous voyons souvent que l'ajustement se fait sur les dépenses d'investissement.

Sur les lycées, par exemple, une progression des dépenses de fonctionnement par rapport à 2018, notamment en dépense de personnel + 3.5%, qui s'explique par des évolutions de carrière des agents, justifié également au niveau des lycées par la poursuite du plan de déprécarisation après la fin des emplois aidés.

S'agissant de l'investissement, la Région doit assumer, en plus de la construction et de la rénovation des lycées, des coûts de plus en plus importants en matière d'équipements, notamment pour le numérique, mais aussi pour les sections professionnelles où nous sommes contraints de suivre une évolution de plus en plus rapide des filières.

Mais nous constatons depuis quelques années une baisse tendancielle du volume des investissements immobiliers, avec de surcroît des réalisations inférieures aux prévisions. Et la crise que nous avons traversé va accentuer cette tendance, avec beaucoup de retards sur les chantiers.

C'est pourquoi il serait utile également d'évaluer la pertinence des politiques dans le domaine de la vie lycéenne, la vie citoyenne, même l'apprentissage, d'en mesurer l'efficacité, de ne pas disperser les moyens, sujet d'ailleurs d'actualité à ce jour.

Sur des dossiers discutés en commission lycées notamment pour l'action de formation aux primo-arrivants, une subvention de 65 000 euros, ou bien sur certaines actions relevant de la propagande en faveur de l'Union européenne, de la propagande en faveur de l'immigration de masse et ce ne sont là que quelques exemples, il y aurait beaucoup à dire et surtout quelques économies à faire.

Enfin, j'aurai souhaité à la lecture de ce compte administratif ou du rapport d'activité trouver davantage de chiffres et d'informations, en particulier sur la restauration, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les travaux d'isolation, le bilan du contrat de performance énergétique, le bilan des divers projets éducatifs.